

Le Président de la République
Grand Maître de l'Ordre National,

- VU la Loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;
- VU la Loi n°60-26 du 21 Juillet 1960 portant création de l'Ordre National du Dahomey et la Loi modificative subséquente n°62-14 du 26 Février 1962 ;
- VU le Décret n°61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomination du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- EUR la Proposition des Ministres intéressés et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er - Sont nommés et promus, dans l'Ordre National du Dahomey, pour prendre rang du 1er Août 1962 :

a) A LA DIGNITE DE GRAND-OFFICIER :

MM. APLOGAN Djibodé Valentin	Président de l'Assemblée Nationale,
DASSI Sébastien	Président de la Cour Suprême,
APITHY Sourou-Migan Marcellin	Vice-Président de la République;

b) AU GRADE DE COMMANDEUR :

M. OKE ASSOGBA	Ministre d'Etat, Chargé de la Fonction Publique,
Me KEKE Joseph	Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,
1e Dr ZINSOU Emile-Derlin	Ministre des Affaires Etrangères,
M. AROUNA Mama	Ministre des Affaires Intérieures, de la Sécurité et de la Défense,
Me BORNA Bertin	Ministre des Finances et du Travail,
MM. DARBOUX Paul	Ministre du Commerce, de l'Economie et du Tourisme,
AHOUANMENOU Michel	Ministre de l'Education Nationale et de la Culture,
GBAGUIDI Victorien	Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommu- nications,

AU GRADE DE COMMANDEUR (suite)

MM. ADANDE Alexandre	Ministre de l'Agriculture et de la Coopération,
DEROUX René	Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales ;

c) AU GRADE D'OFFICIER

MM. BLOKOU Salomon	Vice-Président de l'Assemblée Nationale,
CHABI Mama	Vice-Président de l'Assemblée Nationale, Secrétaire Général du P.D.U.,
SANI AGATA Amzat	Questeur de l'Assemblée Nationale,
COVI Francis	Doyen de l'Assemblée Nationale,
AGBESSI Eugène	Payeur des Trésoreries, en retraite,
d'ALMEIDA Casimir	Commerçant-Planteur,
BOUKOUKENIN Saka	Chef supérieur de Kandi,
COUTHON Michel	Instituteur du Cadre Supérieur en retraite,
Mgr DURAND Moïse	Prélat de la Maison de Sa Sainteté,
Pasteur GBFYONGBE W. Georges	Surintendant du Circuit de Porto-Novo,
le Dr de MEIDEROS Virgilio	Directeur de la Santé Publique, Doyen des Docteurs en Médecine du Dahomey,
M. TEVOEDJRE Albert	Secrétaire Général de l'U.A.M. ;

d) AU GRADE DE CHEVALIER :


MM. ALADJI Boni	Secrétaire de l'Assemblée Nationale,
CHODATON Salomon Gilbert	Secrétaire de l'Assemblée Nationale,
IMOROU ABOUDOU Somba	Questeur-Adjoint de l'Assemblée Nationale,
BOSSOU Alfred	Préfet du Sud-Est,
TOKO Antoine	Préfet du Centre,
GBAGUIDI Faustin	Directeur de Cabinet du Président de la République,
AGUEGUE Elie	Commerçant-Planteur à Abomey-Calavi,
AHO Justin	Chef de Canton Principal à Abomey,
d'ALMEIDA Albert	Commis Principal des S.A.F.C. en retraite à Porto-Novo,
d'ALMEIDA Colombiano	Greffier en Chef, Notaire en retraite à Cotonou,

AU GRADE DE CHEVALIER (suite)

MM. BRUN Louis	Aide-Conducteur Principal des Travaux Agricoles en retraite,
DAGNON Bertrand	Secrétaire Général du Gouvernement,
DOSSOU Randolph	Receveur des P.T.T. à Porto-Novo,
GAZALIOU Taïrou	Imam de Cotonou,
GBODOSSOU Valère	Directeur du Personnel,
HUEMAVO Jean	Médecin-Chef du C.M. d'Adjarra,
KINDE Arsène	Directeur de la Sûreté Nationale,
KPAKPO Gilbert	Instituteur du Cadre Supérieur en retraite,
KPENOU Julien	Aide-Conducteur Principal des Travaux Agricoles,
MIGAN Acheffon	Chef de Canton principal,
NOBIME Boniface	Commissaire-Priseur à Cotonou,
do REGO Félix	Instituteur du Cadre Supérieur en retraite,
SINZOGAN Coffi Benoît	Capitaine des Forces Armées Dahoméennes,
SEDOGBO David	Assesseur-Commerçant,
VIEYRA Gratien	Chef du Trafic O.C.D.N.

Article 2 - Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey -

PORTO-NOVO, le 31 Juillet 1962


Hubert MAGA